

**FRENCH AIR AND SPACE
FORCE ACADEMY**

**ÉCOLE DE L'AIR
& DE L'ESPACE**

SALON-DE-PROVENCE



LIVRET D'ACCUEIL

Formations Mastère Spécialisé®

- ✈ **Defense and Security in Space (MS DefSIS)**
- ✈ **Cybersécurité des Systèmes Complexes pour l'Industrie et la Défense (MS Cyber SCID)**



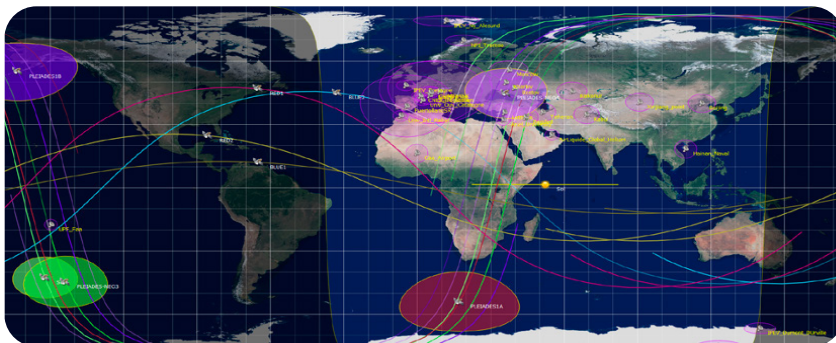
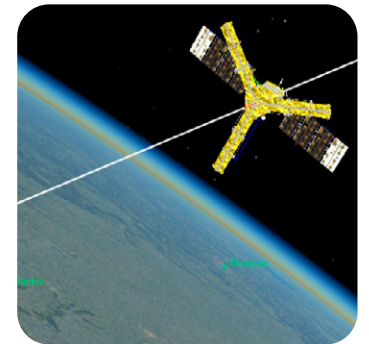
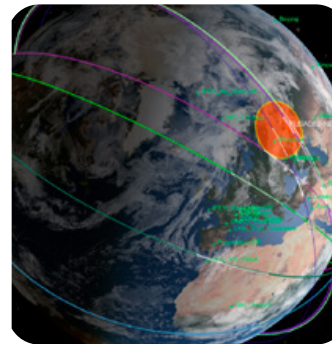
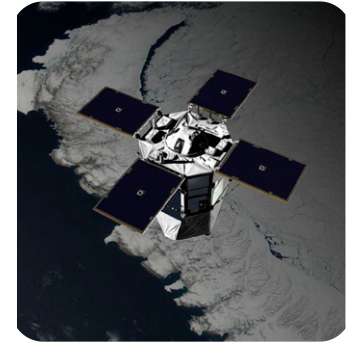
Bienvenue

Vous allez intégrer la nouvelle promotion Mastère Spécialisé.

Accessible après un diplôme validé BAC+5 (Titre d'ingénieur, diplômés M2, titre RNCP niveau 7) ou un diplôme validé M1 mais associé à 3 ans minimum d'expérience professionnelle, cette formation cible un public désirent acquérir une expertise ou souhaitant approfondir un domaine dans un souci d'évolution de carrière.

Le label Mastère Spécialisé® a été créé en 1983 par la Conférence des grandes écoles.

Ce guide a pour objectif de vous accompagner au mieux durant votre présence sur la Base aérienne 701 « Général Pineau » de Salon de Provence



Sommaire

Historique

→ Historique de la BA 701 et de l'École de l'air et de l'espace et Biographie of Général Pineau..... 04

Formations Mastère Spécialisé

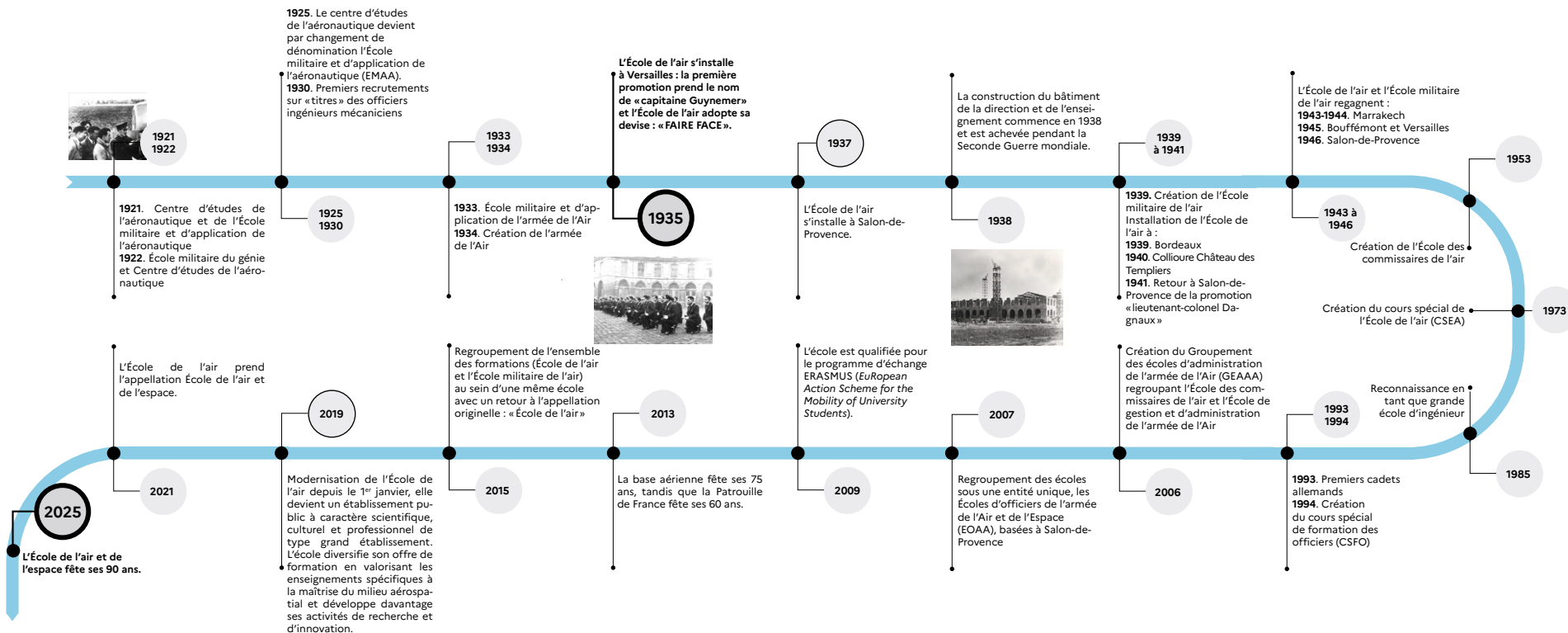
→ L'École de l'air et de l'espace - Formations Mastère Spécialisé® 05

Guide pratique

- Plan de la base 07
- Plan d'accès en voiture 08
- Plan d'accès enbus, en train..... 09
- Restauration 10
- Informations utiles 11
- Hébergement..... 12
- Services utiles..... 13



Historique de la BA 701 « Général Pineau » & l'École de l'air et de l'espace



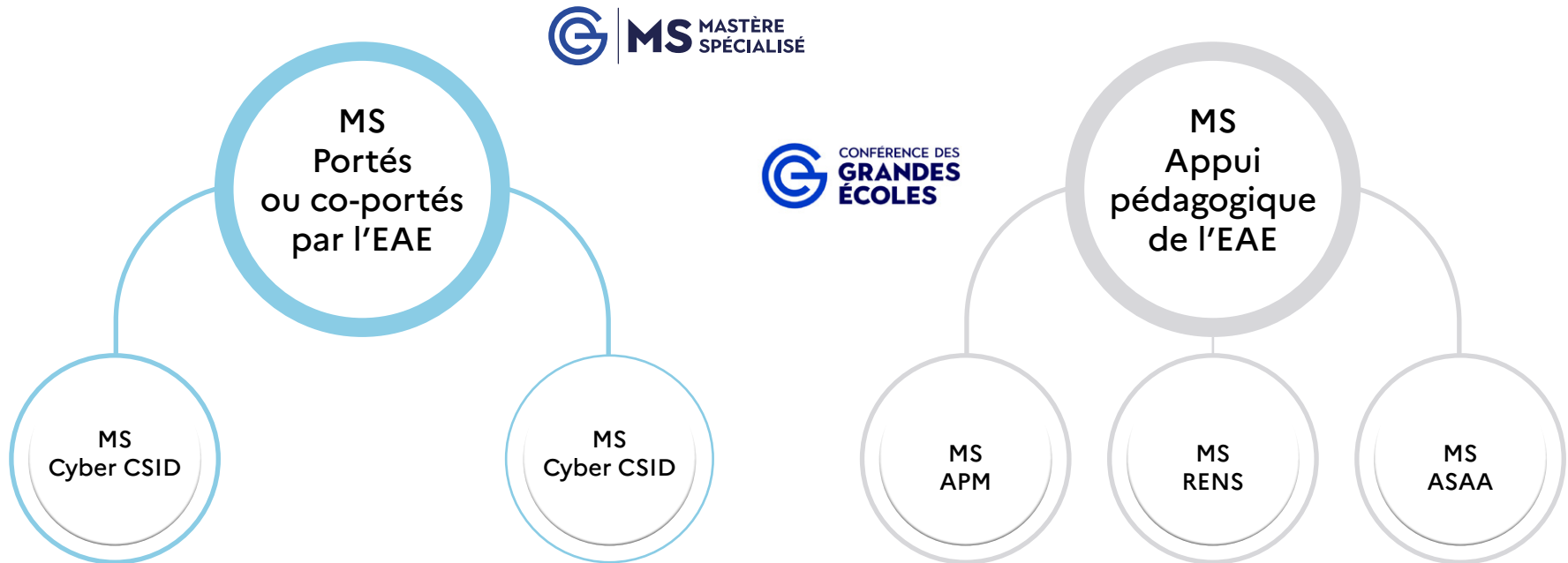
BIOGRAPHIE DU GÉNÉRAL PINEAU

Né le 1er février 1922, le général Jean-Marc Pineau est admis à l'École de l'air à 20 ans avec la promotion 1942 «Commandant Tricaud ». Il trouve la mort le 21 janvier 1971, sur les pentes enneigées de l'Ardèche où s'écrase le Nord 262 dans lequel il a pris place en compagnie de plusieurs officiers généraux et des plus importants responsables du Commissariat à l'énergie atomique. Le général Pineau totalisait plus de 4800 heures de vol. Commandeur de la Légion d'honneur, Croix de guerre des TOE, titulaire de cinq citations, de la Médaille de l'aéronautique et de la Médaille des évadés entre autres, il était un officier d'une grande distinction, d'une haute culture et promis aux plus hautes fonctions de l'Armée de l'air. La Base aérienne 701 est fière de porter le nom du général Pineau, qui est celui d'un officier pilote et d'un chef à la foi inébranlable aimant avec passion son métier et qui a servi l'Armée de l'air et la France avec un sens du devoir et une conviction exceptionnelle.

Formations Mastère Spécialisé

Vous trouverez sur le site de l'École de l'air et de l'espace

<https://www.ecole-air-espace.fr/entreprises-et-formations/formation-continue/formations-mastere-specialise/>
toutes les formations auxquelles participe notre école.



Formations Mastère Spécialisé

Contacts

MS DefSIS

Pour les aspects académiques

Commandant Jérémy Maison, responsable de la formation
04 90 13 80 00 poste 2 82 13
jeremy.maison@ecole-air.fr

MS Cyber SCID

Pour les aspects académiques

Capitaine Jimmy Poirier, responsable de la formation
04 90 13 80 00 poste 2 85 21
jimmy.poirier@ecole-air.fr

Pour les aspects administratifs

Monsieur Patrick Franz, cellule MS
04 90 13 80 00 poste 2 85 41
patrick.franz@ecole-air.fr

Pour les aspects financiers

Madame Nathalie Genneret
04 90 13 81 81
agence.comptable@ecole-air.fr

Pour les aspects contractuels

Madame Cécile Dano, chef du Bureau de la formation
professionnelle continue (BFPC)
04 13 93 82 73
Madame Sandra Paraque, adjointe BFPC
04 13 93 82 73
formation-continue@ecole-air.fr

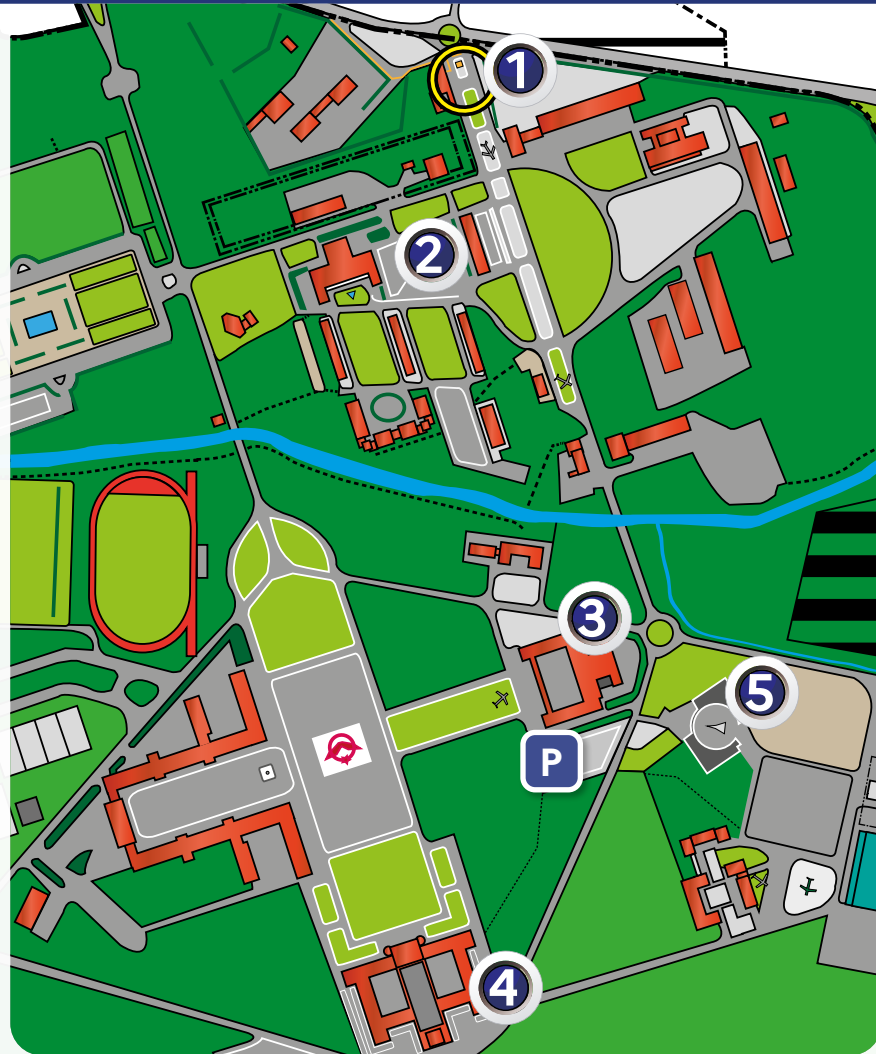
Guide pratique

Plan de la base

Légende :

- 1 Entrée base
- 2 Restaurant mess mixte
- 3 Mess élèves officiers
- 4 BDE
- 5 N5-N6

P Parking mess élèves officiers



Guide pratique

Plan d'accès

Adresse :

Base aérienne 701 – École de l'air et de l'espace
Chemin de Saint Jean en Crau
13300 Salon de Provence

En voiture

En provenance d'Avignon :

A partir de l'A7 rejoindre A54,
Prendre sortie 15 Salon Centre
Après le péage et au rond-point,
prendre la 1^{ère} sortie vers D572
Au premier feu tourner à droite
Suivre BA701 sur D68

En provenance d'Aix-en-Provence ou Marseille :

Rejoindre A54 et prendre sortie 15 Salon Centre
Après le péage et au rond-point, prendre la 1^{ère} sortie vers D572
Au premier feu tourner à droite
Suivre BA701 sur D68

En provenance d'Arles :

Rejoindre A54 et prendre sortie 14
Salon-de-Provence
Après le péage et au rond-point, prendre 2^e sortie en direction N113
MARGINANE
MARSEILLE
LANÇON-PROVENCE
LA FARE-LES-OLIVIERS
BERRE
GRANS
Au rond-point, prendre la 3^e sortie direction
MARGINANE
MARSEILLE
LANÇON-PROVENCE
LA FARE-LES-OLIVIERS
BERRE
Au rond-point, prendre la 2^e sortie vers D538
Au rond-point, prendre la 1^{ère} sortie vers D572
Au premier feu tourner à droite
Suivre BA701 sur D68



Guide pratique

En bus, en train

**Depuis l'aéroport de Marseille
Marignane à Salon de Provence
(gare SNCF) :**

En bus, L 19 direct par autoroute

**Depuis la gare SNCF Marseille Saint
Charles à Salon de Provence :**

Meilleur moyen en train, durée 53mn,
tarifs : 11 à 24€

En bus, ligne 25, durée 1h16mn, tarifs :
11 à 17€

Site internet Car treize :

www.lepilote.com

De Salon de Provence à la BA 701 :

Bus ligne 3



Restauration

Mess des élèves officiers

Du lundi au vendredi :

Hors vacances scolaires

Petit-déjeuner : 06h30 – 07h45

Déjeuner : 11h00 – 13h00

Dîner : 18h00 – 19h45

Vacances scolaires

Petit-déjeuner : 06h30 – 07h45

Déjeuner : 11h00 – 13h00

Dîner : 18h00 – 19h45

Mess mixte « Le Cigalon »

Du lundi au vendredi :

Hors vacances scolaires

Déjeuner : 11h00 – 13h15

Mess des officiers

Le mess est ouvert tous les jours de 11h00 à 13h30, en semaine uniquement pour le personnel officier et assimilé ou sur invitation.

Accès et tarifs

Chaque convive bénéficie d'un badge personnel et programmé selon sa typologie.

Pour la fluidité du service, il est important que le compte soit suffisamment approvisionné avant le passage en caisse et de

préférence par carte bancaire. En cas de perte, la réalisation d'un nouveau badge sera facturée 5€.

Tarification au mess des élèves officiers et du mess mixte : 3€10 pour 25 points.

Comment est facturé le contenu de votre plateau ?

Composants	Nombre de points
Entrée	de 1 à 5
Plats + garnitures	de 11 à 18
Laitages	de 2 à 5
Desserts	de 2 à 5
Pain	Premier inclus

Un composant du plateau peut être substitué par une bouteille d'eau 25cl (2 points)



Informations utiles

En amont de votre venue à l'École de l'air et de l'espace, vous devrez cliquer sur le lien <https://www.ecole-air-espace.fr/entreprises-et-formations/formation-continue/textes-reglementaires/>

pour prendre connaissance des documents suivants :

- Règlement intérieur de l'École de l'air et de l'espace ;
- Règlement des études (RDE).

Vous trouverez également la documentation relative :

- Aux conditions générales de vente ;
- Au règlement intérieur de la formation continue à l'École de l'air et de l'espace ;
- À la charte de bonne conduite de l'École de l'air et de l'espace.

Lors des formalités arrivées nous vous inviterons à remplir :

- l'attestation de reconnaissance de responsabilité (ARR) qui est un engagement individuel au bon usage des systèmes d'information ;
- L'autorisation de droit à l'image.

Durant votre présence, les règles suivantes sont applicables* :

- Port apparent du badge d'accès** ;
- Port systématique du brassard réfléchissant dès qu'il fait nuit ;
- Stationnement possible sur le parking du mess des élèves officiers (le code de la route s'applique) ;
- Accord préalable auprès du responsable de la formation avant de prendre des photos ;
- Tenue correcte exigée ;
- Interdiction de s'asseoir à l'extérieur des bâtiments (espaces verts, ...)

* lors de votre accueil, ces règles vous seront rappelées par l'adjoint au directeur général de l'enseignement et de la recherche.

** accès restreint à la zone vie.

Guide pratique

Hébergement

Hébergement pour les candidats militaires uniquement (français et étrangers)

Situé dans l'aile gauche du mess mixte, le Bureau accueil est ouvert :

- Du lundi au jeudi : 08h00 à 16h30
- Vendredi : 08h00 à 14h30

Demande de disponibilité d'une chambre à effectuer à l'adresse suivante :

Contact téléphonique :

Standard : +33 04 13 93 80 00 + Poste 28170

Mail : gsgdd-isp-pole-salon-rhl-hotellerie.contact.fct@intradef.gouv.fr

Hébergement pour les candidats civils

Hébergement possible en contactant

ADAMAL (pour les 18 à 30 ans)
89 boulevard Aristide Briand
13300 Salon de Provence
Téléphone : +33 04 90 56 09 65
Mail : rhj.salon@adamal.org
Site internet : adamal.org/



Pour information liste des hôtels conventionnés

- [HOTEL ACE](#) : 04 90 45 51 30
- [HOTEL 1^{ère} Classe](#) : 04 90 44 20 59
- [HOTEL Campanile](#) : 04 90 42 14 14
- [HOTEL Ibis](#) : 04 90 42 23 57
- [HOTEL de Charme de La Provence](#) : 04 90 56 27 04

Guide pratique

Services utiles

Agence postale et courrier général

Poste : 28029 / 26188
→ Lundi 12h45 - 16h30
→ Mardi 12h45 - 16h30
→ Mercredi 10h00 - 12H15
(courrier général uniquement)

Jeudi 12h45 - 16h30
Vendredi 10h00 - 12h15

Le comité des fêtes Le Club sportif et artistique (CSA)

Contact n° 28123
Contact n° 28153
→ Mardi et jeudi de 12h30 à 13h30

Site web :
<https://csasalon701.e-monsite.com/>
ba701-comite-fetes.contact.fct@intradef.gouv.fr

Salle de sport de la BA 701 personnel militaire uniquement

Poste : 24 699
→ Lundi, Mardi, Mercredi et jeudi de 17h00 à 19h00

La médiathèque St-Exupéry

La médiathèque vous accueille du lundi au vendredi au troisième étage du BDE. Elle est ouverte à tout le personnel militaire et civil de la base et de l'École de l'air et de l'espace et du périmètre de la Base de défense ISP. Emprunt de livres, bd, liseuses...

Contact téléphonique
Postes 24 303 et 26 330
Mail :

mediatheque@ecole-air.fr

Horaires d'ouverture :

→ Lundi 09h30 - 16h45
→ Mardi 09h30 - 18h30
→ Mercredi 09h30 - 16h45
→ Jeudi 09h30 - 16h45
→ Vendredi 09h30 - 14h15

BASE AERIENNE 701

Sécurité, protection, défense. En cas de situation inhabituelle, faire un compte rendu immédiat oral.

Standard	04 13 93 80 00
Semaine AOPC	04 13 93 82 00
Gendarmerie de l'air et de l'espace	04 13 93 80 17 ou 17
Bureau logement	04 13 93 80 38 - 28 268
SAP	04 13 93 81 16
Transport	28 435
Tamaris	28 408

SALON-DE-PROVENCE

Hôtel de ville	04 90 44 89 00
Office du tourisme*	04 90 56 27 60
Accueil des nouveaux Salonais	04 90 56 49 58
Crèche le Petit Prince	04 42 55 73 18
Centre hospitalier général	04 90 44 91 44
Gare routière	04 42 46 06 66
Maison de la vie associative	04 90 44 89 84

<https://www.salondeprovence.fr/bouger-et-decouvrir/office-de-tourisme/>



Suivez-nous !



École de l'air et de l'espace
Directeur de publication : Général de brigade aérienne Olivier Kaladjian
Chefs de projet : Commandant Jérémy Maison et Capitaine Jimmy Poirier, Formations Mastère Spécialisé®
Coordination : Patrick Franz, Scolarité
Conception graphique : V. Spanu Aubert , Bureau communication et relations extérieures
Crédit photos : Service photo de l'École de l'air et de l'espace, CNES, Thales-Alenia-Space, armée de l'Air et de l'Espace